

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 décembre 2018

CRÉATION DE L'AFB-ONCFS - (N° 1482)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 138

présenté par

Mme Anthoine, M. Lurton, M. Teissier et M. Viala

ARTICLE 3

- I. – Supprimer l’alinéa 4.
- II. – En conséquence, supprimer les alinéas 7 et 8.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a pour but de supprimer l’éco-contribution dont la création est prévue par le texte du Gouvernement. Il n’est en effet pas acceptable pour les fédérations départementales de se voir imposer une dépense qui pourrait évoluer du jour au lendemain par voie réglementaire sans qu’elles en aient la maîtrise.